

COMPOSANTES DE LA FORMATION

BC01 : Préparation et conduite d'un cycle d'initiation et d'entraînement dans une discipline du Roller.

BC02 : Développement de la pratique du roller au sein d'une structure.

BC03 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.



EXIGENCES PRÉALABLES REQUISES

- Être titulaire d'une pièce administrative justifiant de l'identité du candidat
- Être âgé de 18 ans minimum à la date d'inscription
- Présenter le niveau technique minimum nécessaire pour suivre la formation lors de l'épreuve pratique. L'épreuve consiste à réaliser un parcours comportant 13 éléments techniques. Le test est validé si un minimum de 10 éléments techniques sont évalués comme « acquis » sur les 13. Les sportifs ayant participé à des compétitions nationales ou étant inscrits sur les listes d'athlètes de haut niveau, peuvent fournir une attestation permettant de justifier leur niveau de pratique.
- Être titulaire d'une attestation de premiers secours conformément à la réglementation en vigueur fixant le Référentiel National de Compétences de Sécurité Civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ou équivalent à cette attestation.

CALENDRIER DES FORMATIONS

Voir le site froller-skateboard : www.froller-skateboard.fr

PRÉROGATIVES DU DIPLÔME

INTITULÉ DU DIPLÔME	CQP Moniteur de roller
CONDITIONS D'EXERCICE	<p>Le titulaire du CQP Moniteur de roller exerce son activité de manière autonome dans le domaine d'activité du roller. Sa responsabilité s'exerce au regard des publics dont il a la charge et des matériels et des locaux nécessaires à l'activité</p> <p>Le titulaire du CQP Moniteur de roller est susceptible d'encadrer tout public, dans la limite de 20 pratiquants sur une même séance et un même lieu.</p>